Archives parlementaires

Renvoi aux comités des domaines nationaux et de division de l'adresse de la société populaire de Saint-Jean-de-Bournay (Isère) qui annonce des dons et demande à changer son nom en celui de Toile-à-Voile, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités des domaines nationaux et de division de l'adresse de la société populaire de Saint-Jean-de-Bournay (Isère) qui annonce des dons et demande à changer son nom en celui de Toile-à-Voile, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 278-279;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26656_t1_0278_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

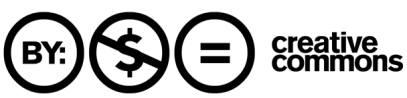

mutuellement un secours fraternel, les invitent à honorer l'infortune et le malheur, j'ai mis sous les yeux du Comité de surveillance le projet d'une action républicaine, depuis longtems conçue. Je lui ai offert de loger, nourrir et entretenir, instruire et élever dans les principes sans-culottides, un enfant mâle pris dans le sein d'une famille vertueuse et pauvre, appartenant à la commune de Foix. Et comme je n'étais pas assez orienté dans sa cité, je le priais instamment de m'aider par son choix à placer dignement mon bienfait.

Mon adresse prise en considération, une commission du Comité a choisi et m'a amené un enfant sans père et mère, et tel que je l'avais demandé. Il restera auprès de son bienfaiteur jusqu'à l'âge de 12 ans ou jusqu'à ce que les parens viennent à le réclamer.

Citoyen président, en faisant à la nation l'hommage de mon acte de civisme, je dois t'assurer que je n'accorde rien à la vanité. Je n'ai été ni prêtre ni noble; il ne m'est pas venu dans l'idée le moindre espoir de récompense. Je la trouve dans mon cœur. J'ai uniquement songé à remplir auprès de toi un devoir intéressant par l'exemple que j'offre aux sans-culottes, vrais français. Je ne doute pas de trouver parmi eux une foule d'imitateurs. Et alors combien pourra-t-on compter dans la République des familles indigentes soulagées! Combien de pères dans le veuvage exempts de recrutement voleront-ils à la frontière dès qu'ils ne seront pas retenus par leurs jeunes enfans! Combien d'enfans élevés dans les principes de la révolution, principes ineffaçables dès qu'ils sont puisés au berceau. S. et F. ».

PILHES.

33

Le receveur du district de Vendôme (1) **fait passer à la Convention le bordereau des dons faits à la patrie dans le sein de cette Société, à laquelle l'amour de la liberté rend tous les sacrifices faciles. Le résultat est de 55 069 l. 4 s.**

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Vendôme, 25 germ. II*] (3).

« Citoyen président,

J'adresse à la Convention le bordereau des dons faits à la patrie dans la Société populaire de Vendôme, dont le total monte à 55 069 liv. 4 s. Bientôt je lui ferai part des dons qui vont être versés par toutes les communes du district.

La commune de Vendôme est sans ressource et par conséquent sans richesse; mais elle prouve qu'elle veut la liberté; le frémissement d'horreur dont le digne représentant Garnier (de Saintes) a été témoin, lorsque dans cette cité on entendit parler de la conspiration qui formait le projet scélérat d'assassiner la République et ses fondateurs, la joye répandue sur tous les visages quand on sçut que la massue nationale allait frapper ces perfides, peuvent attester la bonté de l'esprit qui règne dans cette municipalité.

Cette conduite des habitants de Vendôme a été précédée de dons en assignats, chemises, souliers, d'un cavalier jacobin; dons qui, quoique faits sans éclat, n'en sont pas moins réels; elle a fait des sacrifices bien plus précieux encore : les enfans de cette commune ont volé, dès 1790, à la défense de la patrie dans un temps, où ils ne voyaient qu'une ombre de liberté, mais ils jugeaient que l'élan du courage l'amènerait toute entière.

Il était beau, Citoyen président, d'entendre des pères et mères dire à ces jeunes militaires : Voilà le plus beau jour de notre vie, nos enfans sentent comme nous ce qu'ils doivent à la patrie, cette patrie sera celle de la liberté.

Oui, Citoyen, la probité et la vertu à l'ordre du jour, les intrigans et les traîtres punis, la liberté est consolidée et le sincère républicain goûte une satisfaction bien réelle en voyant arriver ce moment si désiré par lui. Vive la Convention nationale, vive la République ».

MARGANNE.

[*Bordereau des sommes et créances données*].

	liv.	sols
En numéraire	261	14
En assignats	23 953	15
En remises des sommes versées dans l'emprunt volontaire	30 853	15
Total des dons faits	55 069	4

P.c.c. MARGANNE.

34

La Société populaire de Saint-Jean de Bournay (1) **écrit qu'elle a armé, équipé et monté un cavalier; offre à la République 200 liv. de salpêtre par décade; fait l'énumération des dons patriotiques en effets d'habillemens et d'équipement qu'elle a envoyé le 6 nivôse, et en argenterie provenant des églises de la commune** (2).

Elle a déposé sur l'autel de la patrie 64 chemises, 20 chapeaux, 47 paires de souliers, 2 paires de bottes, 120 vestes, 72 paires de guêtres, 10 culottes, 16 sacs, 6 mouchoirs, et autres effets avec une paire de boucles d'argent et 27 liv. 2 sols en numéraire. Elle a envoyé au district le 16 ventôse, 110 paires de guêtres noires, 39 vestes uniformes, 20 chemises, 100 liv. en numéraire, et le 11 germinal 336 aunes de toile offertes par le jeune citoyen Claude-Louis Bouillat. Les citoyens Etienne Ottin et François Bizet, membres de cette Société, ont fait don à la patrie de la finance de leurs offices de notaires (3).

Elle demande que le nom de la commune de Saint-Jean-de-Bournay soit changé en celui de Toile-à-Voile, à raison d'une manufacture de ces toiles qu'elle a dans son sein, et qui vient d'expédier 17 000 aunes pour le port de La Montagne (4), **et la chapelle dite des *Pénitens* pour le lieu de ses séances.**

(1) Loir-et-Cher.
(2) *P.V.*, XXXVII, 169. *B^in*, 24 flor. (2^e suppl^t) et 25 flor.; *J. Sablier*, n° 1314; *J. Mont.*, n° 18.
(3) C 302, pl. 1086, p. 1, 2.

(1) Isère.
(2) *P.V.*, XXXVII, 170.
(3) *B^in*, 24 flor (2^e suppl^t).
(4) *J. Lois*, n° 592.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi des demandes au Comité des domaines nationaux et de division (1).

35

Les commissaires municipaux et le Comité de surveillance de Gavray (2), **département de la Manche, applaudissent au châtiment des conspirateurs, invitent la Convention à porter la lumière dc l'instruction dans les campagnes, et à consolider le bonheur des Français avant de quitter son poste. Ils ont déposé au district, pour l'usage des défenseurs de la patrie, 18 draps, 140 chemises, 15 paires de bas, 30 paires de souliers, un matelas et autres objets, avec 48 liv. 10 s. en numéraire, 4 gros 1/2 d'argenterie et 2 livres 1/2 de salpêtre.**

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi de l'adresse au Comité d'instruction publique (3).

[*Gavray, 25 germ. II*] (4).

« Citoyens représentants,

Une vaste conjuration était ourdie contre la République. Peu s'en est fallu que la liberté, le plus précieux de tous les biens ne nous ait été ravie. Quelle a été notre indignation en apprenant que la corruption s'était glissée jusque dans le sein de la représentation nationale. A l'audace qu'ont montrée les conspirateurs, même au milieu des fers, on ne peut douter qu'ils n'eussent de nombreux complices. Veillez donc plus que jamais et que les tyrans qui désespèrent de vous soumettre par la force de leurs armes, perdent enfin tout espoir. Que la justice et la terreur soient sans cesse à l'ordre du jour. Guerre implacable aux tyrans, aux hommes corrompus, guerre aux hommes égoïstes et aux modérés qui sous le masque trompeur de l'indifférence sont les auxiliaires de nos ennemis déclarés.

C'est avec raison que vous avez fondé l'espoir de vos succès sur la vertu. Le peuple est naturellement bon. C'est le despotisme qui le corrompt. Pour être vertueux il n'a besoin que de la liberté, c'est l'oubli de ses droits qui le ramène à l'esclavage.

Publiez donc promptement les livres élémentaires qui doivent aider le zèle ardent mais peu éclairé des instituteurs des campagnes. Un des crimes du despotisme fut de tenir le peuple dans l'ignorance et de l'abrutir par les préjugés les plus honteux. Eloignez au plus tôt de nous ce moyen contre-révolutionnaire qui nourrit l'espoir coupable de nos ennemis, Substituez aux instructions mensongères du despotisme des institutions républicaines qui gravent en caractères ineffaçables dans le cœur de la jeunesse, le souvenir de tous les maux qu'on endure sous la tyrannie, et qui leur rende chères la liberté, l'égalité et la patrie.

Continuez, Citoyens représentants, à démasquer les ennemis de notre liberté. Restez à votre poste jusqu'à la paix. Du sort de la République dépend l'esclavage ou la liberté de l'Univers. Jamais de plus grands intérêts ne peuvent occuper des Législateurs. Nous comptons sur votre zèle infatigable et votre énergie.

Nous ne nous sommes point bornés à la surveillance qui nous est confiée. L'état de dénuement où se trouvent quelques-uns de nos frères d'armes, nous a vivement affectés. Nous avons en conséquence ouvert un registre, et fait une invitation aux bons citoyens de venir à leur secours; et quoique notre population soit loin de s'élever à 1 000 individus, nous avons cependant recueilli 18 draps, 140 chemises, 6 livres et demie de charpie, un habit uniforme, 2 pantalons, 15 paires de bas, 30 paires de souliers, 1 paire de brodequins, un matelas, 1 serviette, 1 sac de toile, 2 livres et demie de salpêtre; argent monnayé, 40 liv. 18 sols; argent non monnayé, 4 gros et demi; et 10 cols, que nous avons déposés au district de Coutances. S. et F. ».

Le... *(présid.)*, LEMOYNE, BADIN, MARDELÉ, LEFEBVRE, CHAUVRAY, LAFOSSE, MARTIN, [et 6 signatures illisibles].

36

La Société populaire de Vire (1) **annonce qu'elle a fait partir un cavalier, armé, monté et équipé; qu'elle a reçu en don patriotique pour être envoyés à la destination qui lui sera indiquée, 70 paires de souliers, 2 850 chemises, 250 draps, 14 serviettes, 14 paires de bas, 8 paires de guêtres, 3 bonnets, 12 cols, 2 mouchoirs, 3 habits, 1 culotte, 1 veste, 2 couvertures, 1 lit presque complet, 1 porte-manteau, 15 livres de chanvre, 1 livre de laine, 3 tasses d'argent, 1 plat d'argent, 2 sacs de peau, 850 liv. en assignats, de la charpie et du vieux linge.**

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à la commission du mouvement des armées de terre (2).

37

Le conseil-général de la commune de Chambéry (3), **après avoir protesté de son attachement à la République, annonce l'envoi de 1 059 livres de salpêtre, et qu'un seul atelier en produira 5 quintaux par décade.**

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*Chambéry, 24 germ. II*] (5).

(1) *P.V.*, XXXVII, 170. *B^in*, 25 flor.; *J. Matin*, n° 691.
(2) Ci-devant Bourg.
(3) *P.V.*, XXXVII, 170. *B^in*, 24 flor. (2^e suppl^t) et 25 flor.
(4) F^17 1010^C, pl. 2, p. 3203 (résumé dans F^17 1010, même pl. même p.).

(1) Calvados.
(2) *P.V.*, XXXVII, 170. *B^in*, 24 flor. (2^e suppl^t) et 28 flor. (suppl^t); *J. Sablier*, n° 1314; *J. Fr.*, n° 596.
(3) En l'an II, départ^t du Mont-Blanc.
(4) *P.V.*, XXXVII, 171. *B^in*, 24 flor. (2^e suppl^t) et 25 flor.; *J. Mont.*, n° 18; *J. Fr.*, n° 596; *J. Sablier*, n° 1314.
(5) C 302, pl. 1097, p. 5.